fig. (22, 23, 24, 25), sont verticaux; les six suivants forment un quart de cercle, et les deux autres sont verticaux. Les chaînons de la rangée supérieure contiennent 18 barres à œils, et ceux de la rangée inférieure contiennent 20 barres. Les sections de ces barres décroissent, depuis les derniers chaînons horizontaux jusqu'aux derniers chaînons verticaux, de 3 × 9 pouces ($0^m076 \times 0^m229$) à 3 × 7 pouces ($0^m076 \times 0^m178$). Les chevilles diminuent aussi proportionnellement de 7 à 5 pouces (0^m178 à 0^m127) de diamètre.

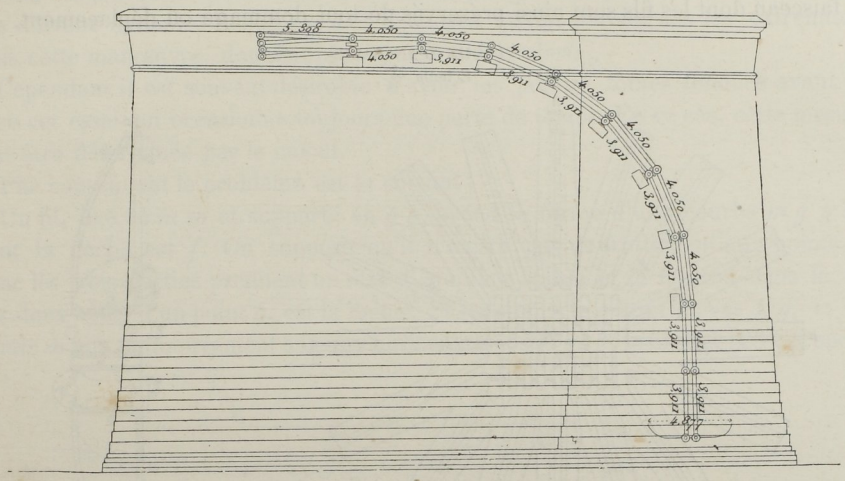

Fig. (21) Elévation d'une pile d'ancrage.

Echelle $\frac{1}{72}$.

La fig. (14) montre, du côté de l'élévation, le couple supérieur de barres à œils des derniers chaînons, auxquelles les faisceaux sont attachés. Les chiffres, fig. (14), inscrits entre ces barres, indiquent l'ordre dans lequel les faisceaux sont faits successivement.

A environ 10 ou 12 pieds (3^m048 à 3^m610) du sabot, les deux brins dormant et courant d'un faisceau sont réunis, et tous les faisceaux, avant de quitter la maçonnerie, sont serrés ensemble de façon à prendre la forme ronde d'un câble, et occupent les positions indiquées, fig. (11).

Les câbles émergent de l'ancrage en cylindre compacte, à huit pieds (2^m438) au-dessus du niveau du pont.

Une partie essentielle, dans l'ancrage des faisceaux, est le sabot, fig. (12, 13). Il doit être très-résistant, afin de réduire au minimum la largeur de la chaîne. Pour résister à la pression du faisceau, qui agit sur lui comme une pince, le sabot